



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5102097**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/09/2025 15H36 C:005340 I:06994  
V/REF : 1027735  
V/Email reçu le Jeudi 18/09/2025 à 15H36

SEMCODA  
Agence de Rillieux La-Pape  
62A, AVENUE DE L'EUROPE  
CS 30054  
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 00150  
IMMEUBLE : RONS/RENOIR/MICH-150  
2 a 14, RUE RONSARD  
4a16 RENOIR/1a9-10/12 MICHELET  
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 27 Octobre 2025

Référence Marché: M\_230409001-1

**LOCALISATION** : ALLEE N12 RENOIR - LOGEMENT DE M ET MME MAHMEDOV AU 3EME - 06 95887753  
**MOTIF** : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT MANIVELLES VOLET ROULANT - VERIFICATION  
PANNE VOIR AVEC LOCATAIRE SUR PLACE PREVOIR REMPLACEMENT DE TOUTES LES  
MANIVELLES HORS SERVICE  
FOURNITURE ET POSE DE DEUX PLANCHES DE RANGEMENTS 1 CHAMBRE ET 1 SALLE  
DE BAIN  
REMPLACEMENT DES PRISES HORS SERVICES DANS LE LOGEMENT VOIR AVEC LE  
LOCATAIRE LES PRISE HORS SERVICES

Donneur d'ordre : Mme S MAISTRE BAZIN

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Travaux de menuiserie

LE 26/09/2025 A 15H00 :  
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME MAHMEDOV AU 3EME ETAGE  
- REMPLACEMENT DE 3 MANIVELLES VOLET ROULANT  
- DEBLOCAGE DU VOLET CUISINE

PRISE DE COTES DES ETAGERES A REMPLACER

SORTIE DE MANIVELLE A REMPLACER PAR UN AUTRE MODELE CAR CELUI SUR PLACE  
EMPECHE LA FENETRE DE S'OUVRIR

LE 23/10 A 14H15 :  
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME MAHMEDOV AU 3EME ETAGE  
REMPLACEMENT PRISE COURANT CHAMBRE  
VERIFICATION PRISE DE COURANT SEJOUR, ABSENCE D'ELECTRICITE  
MISE EN PLACE DE DEUX ETAGERES  
CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

**OBSERVATIONS** : MP LCOMPTER Email envoyé le 24/10/25 à 23H55 \_ Env oi CR/AB  
DT LCOMPTER Email envoyé le 14/10/25 à 16H50 \_ Env oi CR/AB

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

APRES RECHERCHE AUPRES DE NOS FOURNISSEURS, LA SEULE POSSIBILITE EST D'INSTALLER UN MOTEUR ELECTRIQUE AVEC LA CREATION D'UNE ALIMENTATION ELECTRIQUE

NOUS FINALISONS LES TRAVAUX REALISABLE POUR CE DOSSIER  
CONCERNANT LE MOTEUR ELECTRIQUE UN DEVIS EST ACTUELLEMENT A L'ETUDE

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.  
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.  
Nettoyage du chantier.  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif        | N°BT | P.U.  | HT |        |
|--------------------------|------------------------------------------|------|-------|----|--------|
| 1,00                     | MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux  | 2    | 46,21 |    | 46,21  |
| 3,00                     | MS00068-Rempl.d'1 manivelle              | 2    | 71,89 |    | 215,67 |
| 1,00                     | MS00074-Débloccage/reglage volet roulant | 2    | 66,75 |    | 66,75  |
| 2,75                     | H(s) Menuisier le 23/10                  | 7    | 73,82 |    | 203,00 |
| Quantité                 | Fournitures - Mise en oeuvre             | N°BT | P.U.  | HT |        |
| 1,00                     | Planches contre-plaqué 18mm (M2)         | 7    | 47,49 |    | 47,49  |
| 1,00                     | Prise(s) simple(s)                       | 7    | 16,73 |    | 16,73  |
| TOTAL H.T. ....          |                                          |      |       |    | 595,85 |
| T.V.A. a 10,00% ....     |                                          |      |       |    | 59,58  |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                          |      |       |    | 655,43 |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



## Bon de Commande

N° : 1027735 du 18/09/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

### Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

### Lieu d'intervention

MR MAHMEDOV AZIZ  
MME MAHMEDOV GALINA  
12 RUE RENOIR  
69140 RILLIEUX LA PAPE

### Référence de la Demande

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat. 1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230409001-1

Téléphone : 06.95.88.77.53

00150-00005-00003-00032 H / Type 3 / 03

Etage : 03

Date entrée: 03/03/2025

### Délai

Date limite exécution : 03/10/2025

### Observations

**URGENT - contact loc dans bc**

**Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.**

| Prestation à réaliser                                                                                                                         | Qté  | PU HT | Mt HT  | Mt TVA | Total TTC |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|--------|--------|-----------|
| MS00001 Forfait déplacement<br>TEL LOCATAIRE : 06-95-88-77-53                                                                                 | 1,00 | 46,22 | 46,22  | 4,62   | 50,84     |
| MS00005 Remplacement manivelles VR - Vérifications panne<br>VOIR AVEC LOCATAIRE SUR PLACE prévoir<br>remplacement de toutes le smanivelles HS | 2,00 | 72,73 | 145,46 | 14,55  | 160,01    |
| MS00005 F et P de deux planches de rangements 1 chambre et 1<br>sdb<br>Voir avec locataire sur place                                          | 1,00 | 72,73 | 72,73  | 7,27   | 80,00     |
| MS00005 Remplacement des prises HS dans le logements<br>Voir avec locataire les prises HS dans le logement                                    | 1,00 | 45,45 | 45,45  | 4,55   | 50,00     |

|            |        |
|------------|--------|
| Total H.T. | 309,86 |
| Total TVA  | 30,99  |
| Total TTC  | 340,85 |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE



## Bon de Commande

N° : 1027735 du 18/09/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Demande de travaux suivie par MAISTRE BAZIN Sélénia le 18/09/2025

**Le Responsable**  
**Nom et Signature**

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **12 RUE RENOIR 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **18/09/2025**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1027735